

diverses opérations. La société et le gouvernement pourraient collaborer pour créer une école où former des mineurs et des foreurs à diamants qualifiés pour combler au moins ce manque de main-d'œuvre.

Je demanderai aussi au ministre ce qu'il compte faire, après les plaintes répétées des habitants du Yukon, pour justifier l'emploi par Edmonton de la marque de commerce du Klondike. Je suis heureux que le ministre accepte, proposition que je lui ai transmise par l'intermédiaire de ses hauts fonctionnaires, que le thème du Klondike constitue la marque de commerce des habitants du Yukon et soit réservé à l'usage du commissaire et des habitants de la région. Maintenant que le ministre dispose de directives juridiques à cet égard, qu'en fera-t-il? Entamera-t-il des poursuites judiciaires pour la violation de droits que nous avons obtenus à la suite des instructions qu'il avait données à l'administrateur du Yukon à l'époque, M. Frank Fingland?

J'aimerais que le ministre nous parle de ses projets en matière de routes et d'énergie, qu'il nous explique pourquoi il a permis à la Commission de l'énergie du Nord—je sais qu'il n'est pas membre de son conseil d'administration, mais il a beaucoup à dire sur le fonctionnement de cette compagnie de la Couronne—de faire directement concurrence à l'entreprise privée de Dawson, alors qu'il avait reçu une proposition d'une entreprise privée qui aurait fourni de l'énergie à la collectivité à meilleur compte.

Que projette-t-il au sujet de l'intervention du gouvernement ou des compagnies de la Couronne relativement au potentiel de la région de la rivière Pelly, où l'exploitation minière Anvil est à l'œuvre? Le ministre doit répondre à ces questions, et à d'autres aussi importantes, et nous aimerions trouver nous-mêmes des solutions au Yukon. Comme on tient ici toutes les ficelles, à 4,000 milles de distance, et comme toutes les directives émanent du ministre, à la suite des recommandations que ses hauts fonctionnaires font au commissaire, nous ne pouvons trouver de solutions avant de vérifier auprès du gouvernement à Ottawa. Nous voulons obtenir des réponses plus nombreuses, au lieu d'être évincés et frustrés. C'est ordinairement la suite des questions que posent les membres du conseil. On renvoie les questions à plus tard et les intéressés sont écartés par l'administration.

Le ministre aimerait peut-être savoir que nous avons au Yukon un collègue élu qui demande verbalement ou par écrit des renseignements à l'administration que dirige celui que le ministre a désigné, le commissaire.

[M. Nielsen.]

Bien que les réponses soient disponibles, le commissaire, le chef de service ou quelque autre fonctionnaire dit aux membres élus du conseil: «Nous allons communiquer d'abord avec Ottawa pour voir si le gouvernement est disposé à donner ces renseignements». Par conséquent, la réaction en chaîne commence, on demande et on reçoit des ordres, et plusieurs mois après les réponses nous parviennent.

L'hon. M. Laing: De quels renseignements le député veut-il parler?

M. Nielsen: Des renseignements que demandent les membres élus du conseil lorsque celui-ci siège. J'ai entendu des membres du conseil—le ministre n'ignore pas que celui-ci siège présentement—se plaindre d'avoir posé des questions au cours d'une session auxquelles on n'avait répondu qu'à la session suivante, des mois et des mois plus tard. Nous voulons savoir pourquoi il en est ainsi.

Pourquoi hésite-t-on à fournir des renseignements aux représentants de la population du Yukon? Pourquoi les hauts fonctionnaires répugnent-ils tellement à déléguer certains de leurs pouvoirs? J'exhorte le ministre à mettre en pratique ce qu'il dit. Il se paye de mots chaque fois qu'il parle au Yukon d'un rapport officiel, mais rien ne se fait. Il se paie de mots lorsqu'il parle des institutions démocratiques qu'il voudrait voir établies au Yukon. Et pourtant, rien ne se fait. Il dit qu'il voudrait voir venir le plus vite possible le jour où nous, habitants du Yukon, pourrions régir notre propre destinée. Des mots et des formules pleines de générosité. Et pourtant, cela n'aboutit à rien. Pourquoi? Je soupçonne que c'est en raison des conseils de ses fonctionnaires qu'il ne désire pas l'avènement d'une telle évolution. Je regrette beaucoup qu'on ne tienne plus compte des sentiments exprimés par l'ancien sous-ministre, maintenant secrétaire du Conseil privé. Je veux parler de M. Robertson et voici ce qu'il disait:

Le ministre du Nord canadien n'existe que pour s'administrer de façon à ne plus exister.

Voilà le point de vue que le ministre et ses fonctionnaires devraient adopter vis-à-vis du Yukon. En raison de différences du point de vue historique, quant aux institutions et au progrès, les Territoires du Nord-Ouest mettront un peu plus de temps à en venir là. Mais au Yukon, nous sommes prêts.

• (4.10 p.m.)

Le ministre s'est rendu sur les lieux et s'est entretenu avec des gens en vue et d'autres personnes au Yukon. Il leur a demandé s'ils se